

les déshabiller pour les oindre par tout le corps dans la cérémonie du baptême.

Atton, évêque de Verceil, rapporte dans ses œuvres, que les prêtresses, dans la primitive Église, présidaient dans les temples, faisaient des instructions religieuses et philosophiques; qu'elles avaient sous leurs ordres des diaconesses qui les servaient, comme faisaient les diacres à l'égard des prêtres. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, et saint Cyprien s'expliquent encore plus longuement à l'égard de ces femmes; ils se plaignent de ce que plusieurs d'entre elles, s'écartant des règles qui leur étaient imposées, pratiquaient la coquetterie, recherchaient les parures, se fardaient le visage, n'avaient ni retenue ni pudeur dans les paroles, fréquentaient les bains publics, s'étaient entièrement nues, pêle-mêle avec des prêtres ou de jeunes diacres.

Ce n'était donc pas un fait nouveau dans l'Église que l'élevation d'une femme au sacerdoce, lorsque apparut la papesse Jeanne; beaucoup d'autres femmes, avant elle, avaient été consacrées prêtresses, avaient reçu le don du Saint-Esprit, avaient exercé les fonctions ecclésiastiques. Pourquoi les adorateurs de la pourpre romaine cherchent-ils à contester l'exactitude de ces faits historiques et irrécusables? pourquoi veulent-ils anéantir jusqu'au souvenir de l'existence d'une femme célèbre? La raison en est bien simple: la majesté du sacerdoce, l'infailibilité pontificale, les prétentions du saint-siège à la domination universelle, tout cet échafaudage de superstitions et d'idolâtries sur lesquelles est posée la chaire de saint Pierre, s'écroule devant une femme papesse!!!



BENOIT III,

108^e PAPE.

MICHEL III,
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,
roi de France.

Benoît III, successeur de la papesse Jeanne. — Les députés de l'empereur veulent élire Anastase. — Le pontife Benoît est chassé du palais de Latran à coups de bâton. — Les évêques refusent de consacrer Anastase. — Anastase à son tour est chassé honteusement du palais patriarcal. — Consécration de Benoît. — Ethelulf, roi d'Essex en Angleterre, met son royaume sous la protection du saint-siège. — Désordres du diacre Hubert, beau-frère du roi Lothaire. — L'archevêque de Reims accuse le diacre Hubert de débauches honteuses. — Mort de Benoît.

Le pontife qui succéda à la papesse Jeanne était Romain de naissance; son père l'avait placé au palais de Latran parmi les jeunes clercs qui étudiaient le chant religieux et les livres sacrés. Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et le prédécesseur de Jeanne l'avait consacré prêtre du titre de Saint-Calliste.

Après la mort de la papesse, le clergé et le peuple coururent en foule à Saint-Jean de Latran pour procéder à une nouvelle élection, et effacer le scandale de l'accouchement de Jeanne par la nomination d'un pape dont la haute piété pourrait rendre au saint-siège son éclat et sa majesté.

Benoît III fut déclaré, par les suffrages unanimes, digne d'occuper la chaire de saint Pierre; aussitôt le clergé se rendit à la basilique de Saint-Calliste pour chercher le nouveau pape et le conduire au palais de Latran. A l'arrivée des évêques, Benoît, qui était à genoux et occupé à faire ses prières, se leva pour les saluer; mais dès qu'il eut appris sa nomination à la suprême dignité de l'Église, il tomba à genoux devant eux, et s'écria en versant des larmes: « Je vous en supplie, mes frères, ne me tirez point de mon église; mon front n'est pas capable de supporter le poids de la tiare. »

Malgré ses prières, le peuple le porta en triomphe au palais patriarcal, et il monta sur le trône de l'apôtre au bruit des acclamations générales. Après cette cérémonie, on rendit le décret d'élection, qui fut envoyé à l'empereur Louis II par deux députés, Nicolas, évêque d'Anagnia, et Mercure, maître de la milice romaine.

Sur leur route, les ambassadeurs rencontrèrent Arsène, prélat d'Eugubio, qui les détournant du parti de Benoît, les fit entrer dans une conspiration qui avait pour but d'élire Anastase, prêtre ambitieux qui précédemment avait été déposé de ses fonctions sacerdotales par Léon IV; les légats du saint-siège, séduits par les promesses d'Anastase, revinrent en Italie, annonçant que le monarque français avait refusé de ratifier l'ordination de Benoît, et qu'il s'était réservé d'envoyer des commissaires chargés de ses ordres.

En effet, les députés de Louis II arrivèrent dans les états de l'Église et s'arrêtèrent à Horta, ville située à quarante milles de Rome, pour conférer avec Anastase. Le saint-père, instruit de leurs dispositions hostiles, leur adressa des lettres pleines

de soumission pour les ramener à sa cause, et il chargea les évêques Grégoire et Maïon de son message. Mais à la sollicitation d'Anastase, les ambassadeurs français firent arrêter les mandataires du pontife sans vouloir les entendre, et les retinrent prisonniers; le pape leur députa Adrien et le duc Grégoire, qui éprouvèrent un traitement aussi rigoureux. Enfin les commissaires de Louis s'avancèrent avec Anastase au delà de Ponte-Mole, s'arrêtèrent devant la basilique de Saint-Lucius Martyr, et au nom de leur maître ils ordonnèrent au sénat, au clergé et aux citoyens de se rendre auprès d'eux.

Après le service divin, les délégués du prince marchèrent vers la ville sainte, protégés par des troupes nombreuses: Anastase, qui conduisait le cortège, entra d'abord dans l'église de Saint-Pierre pour brûler le tableau du concile sur lequel était inscrite sa déposition; ensuite il fit envahir le palais de Latran, et commanda aux satellites d'arracher Benoît du trône pontifical; il le dépouilla lui-même des ornements pontificaux, l'accabla d'injures, le frappa de sa crosse d'évêque, et l'abandonna à deux prêtres qui avaient été déposés du sacerdoce par Jeanne à cause de l'énormité de leurs crimes. Ceux-ci, pour obtenir les faveurs du nouveau maître, attachèrent avec des cordes le malheureux Benoît, et le chassèrent du palais en le frappant à coups de bâton.

Enfin, Anastase, resté maître du palais patriarcal, se déclara pape et monta sur la chaire de saint Pierre en présence du clergé et des soldats. Rome fut alors plongée dans la consternation et dans l'effroi; les évêques et les prêtres se frappaient la poitrine en fondant en larmes, et restaient pro-

sternés sur les marches des autels, invoquant la protection du Dieu tout-puissant. Bientôt après une sourde rumeur se répandit dans la ville; les citoyens s'assemblèrent dans l'église Émilienne, et tous jurèrent de résister à l'oppression des tyrans : les commissaires, instruits de cette révolte, firent entourer de soldats la basilique où les prêtres et les citoyens étaient réunis; des officiers montèrent jusqu'à l'abside, et s'avançant vers les évêques, qui chantaient des psaumes sacrés, ils leur présentèrent la pointe de leurs épées, en leur criant avec fureur : « Rendez-vous, misérables; reconnaissez » Anastase pour souverain pontife ! » Les prélats répondirent avec fermeté : « Frappez, si vous l'osez, mais jamais nous ne » recevrons pour chef de l'Église un homme déposé et anathématisé par un pape et par un concile ! »

Cette réponse énergique intimida les officiers; ils se retirèrent dans une chapelle et délibérèrent sur le parti qu'on devait prendre dans une telle circonstance; tous les avis s'étant réunis pour la violence, ils rentrèrent dans le sanctuaire avec leurs soldats, et s'adressant encore aux évêques, ils les menacèrent de les faire massacrer sur l'autel même s'ils refusaient de consacrer Anastase. Des citoyens s'élançèrent alors contre les officiers et leur arrachèrent leurs épées; ils représentèrent aux commissaires de l'empereur l'injustice de leur conduite, et proposèrent de leur faire connaître les trahisons de l'indigne ministre.

Frappés d'épouvante, les Français se consultèrent entre eux et consentirent à quitter l'église. Alors les prélats et le peuple les suivirent jusqu'à la basilique de Saint-Jean de Latran, en criant : « Nous voulons le bienheureux pape Benoît ;

» c'est lui que nous désirons ! » Les députés de Louis II se rendirent enfin à cette manifestation unanime de la volonté des Romains, et renoncèrent à l'espoir de faire consacrer leur protégé; ils réunirent le clergé dans une salle du palais patriarcal, afin de délibérer sur le parti à prendre pour terminer ces désordres. La discussion fut longue et orageuse; mais les ecclésiastiques donnèrent des raisons si puissantes contre l'élection d'Anastase, que les Français se rendirent à leur opinion. « Prenez donc pour pape celui que » vous avez élu, dit le chef de l'ambassade, et placez-le dans » telle église qu'il vous conviendra de choisir; nous chasserons même son compétiteur des appartements pontificaux, » puisque cet indigne a mérité la déposition par ses crimes » et par ses débauches. »

Des gardes furent en effet envoyés au palais de Latran, et Anastase fut arraché honteusement de la chaire pontificale.

Ensuite les évêques se rendirent processionnellement à la prison de Benoît III, ils le placèrent à cheval et le conduisirent en triomphe à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ils passèrent trois jours et trois nuits dans le jeûne et la prière. Ceux qui avaient suivi le parti d'Anastase se rendirent également dans la basilique, afin de baiser les pieds du pape et de confesser leur faute. Benoît reçut les uns et les autres avec bonté, leur pardonna et les embrassa : la paix étant ainsi rétablie dans l'Église, le clergé ramena le pontife au palais de Latran, et le dimanche suivant il fut consacré solennellement dans l'église de Saint-Pierre.

En 856, Ethelwulf, roi d'Angleterre, fit un pèlerinage à Rome et vint mettre ses états sous la protection du pape;

il offrit à Saint-Pierre une couronne d'or du poids de quarante livres et de magnifiques présents; il fit de grandes largesses au clergé et au peuple, et construisit de nouveaux bâtiments pour l'école anglaise, qui avait été réduite en cendres. De retour dans la Grande-Bretagne, le roi dévot fit tenir un concile à Winchester, dans la basilique de Saint-Pierre, et rendit un décret pour qu'à l'avenir la dixième partie des terres de ses états appartînt à l'Église et fût exempte de toutes charges; il rétablit le denier de saint Pierre dans tout son royaume; et enfin il laissa par testament une rente de trois cents marcs d'or payable chaque année au saint-siège.

A la même époque, l'abbé Loup de Ferrière envoya au pontife deux moines pèlerins, qu'il désirait faire instruire dans les coutumes de l'Église romaine, afin qu'il pût établir le rite ultramontain dans son abbaye.

Le saint-père reçut également les ambassadeurs de Michel III, empereur d'Orient, qui apportaient au nom de leur maître des présents considérables destinés à la basilique de l'apôtre: le prince grec demandait dans sa lettre que le saint-père approuvât la sentence de déposition qu'il avait rendue contre Grégoire, évêque de Syracuse en Sicile, ce que Benoît confirma sans examen.

A la réquisition d'Hincmar, métropolitain de Reims, le saint-père approuva le synode qui avait été tenu à Soissons, et dont Léon IV avait repoussé les décisions; l'archevêque suppliait en même temps le pontife de citer à son tribunal le diacre Hubert, frère de Thietberge, épouse du roi Lothaire, prêtre infâme qui avait transformé en lupanar un couvent de

religieuses, dont il retirait d'immenses revenus en faisant un trafic honteux de la virginité des nonnes. Il l'accusait également d'entretenir des relations criminelles avec la reine sa sœur. Comme Hincmar était chargé par Lothaire de poursuivre en cour de Rome la punition du coupable et de réclamer une peine qui fût en rapport avec l'énormité des crimes du diacre, il écrivit au souverain pontife pour lui donner des explications fort détaillées sur la nature des relations incestueuses de la belle Thietberge avec son frère.

Entre autres choses, le pieux archevêque expliquait à sa Sainteté, que la reine avouait que dès sa plus tendre adolescence, le diacre Hubert l'avait corrompue en abusant d'elle à la manière des habitants de l'ancienne Sodome; qu'elle était devenue enceinte des suites de ce commerce monstrueux, et que son frère, pour cacher leur faute, avait détruit le fruit de leurs amours lorsqu'il était venu à terme. A ce sujet, le métropolitain exprimait des doutes sur la sincérité des aveux de la reine; il entra dans une savante dissertation pour établir qu'une femme ne pouvait concevoir dans une fornication contre nature; il citait les passages les plus obscènes des Pères qui avaient écrit sur la matière, pour soutenir son opinion et pour combattre les casuistes qui avaient pris la défense des coupables et qui prétendaient que le diacre et sa sœur s'étaient suffisamment purifiés de l'acte qu'on leur reprochait en faisant des ablutions. Le métropolitain passait longuement en revue tous les faits racontés dans l'Ancien et le Nouveau Testament qui avaient trait à la cause, et il en tirait cette conclusion, « qu'il était notoire qu'une femme ne » pouvait engendrer par une semblable opération; qu'aucun

» exemple n'autorisait une telle supposition, et que la reine
 » reconnaissant dans ses propres aveux qu'elle était devenue
 » mère des œuvres de son frère, il demeurait établi d'une
 » manière irrécusable que le diacre avait abusé de sa sœur
 » de toutes manières, et que l'enfant que Thietberge avait
 » mis au monde était le fruit de leurs amours incestueux. » —
 « Jamais, ajoutait le docte prélat dans sa lettre au saint-père,
 » on n'a vu une femme engendrer sans avoir entretenu un
 » commerce intime avec un homme, si ce n'est la sainte
 » Vierge, qui seule parmi les femmes a joui de ce privilège,
 » et qui, par une permission spéciale de Dieu, est devenue
 » mère « vulva non adaperta », et en conservant la membrane
 » de l'hymen, comme la possède toute jeune fille qui n'a point
 » été corrompue. » S'apercevant enfin de l'inconvenance de
 semblables dissertations sous la plume d'un homme de son
 caractère, le métropolitain termine son épître en suppliant le
 saint-père de lui pardonner les descriptions dans lesquelles il
 a été obligé d'entrer. Il l'avertit qu'il n'avait pas eu l'intention
 de rappeler les mystères de la virginité des filles ou les secrets
 des femmes à ceux qui les connaissent, ni de les dévoiler à
 ceux qui les ignorent, mais qu'il avait seulement voulu étayer
 son accusation contre le frère de Thietberge de l'opinion des
 Pères de l'Église et des textes des Écritures saintes.

Hubert reçut l'ordre de comparaître à Rome avant l'expi-
 ration de trente jours, afin de se justifier des accusations por-
 tées contre lui, et sous peine de subir les censures ecclésias-
 tiques s'il manquait à cet appel; mais Benoît III mourut le
 10 mars 858, avant la convocation du synode.

NICOLAS I^{er},109^e PAPE.MICHEL III,
empereur d'Orient.CHARLES LE CHAUVÉ,
roi de France.

Election de Nicolas. — Louis le Germanique vient baiser les pieds du
 saint-père. — Union des Églises de Brème et de Hambourg. —
 Traité de Ratramne ou Bertram sur l'Eucharistie. — Secte des
 stercoranistes. — Photius usurpe le siège de Constantinople. —
 Lettres de l'empereur et de Photius. — Le pape envoie des légats à
 Constantinople. — Les légats approuvent l'élévation de Photius sur
 le siège patriarcal. — Inceste de la reine Thietberge avec le diacre
 Hubert son frère. — Adultères d'Ingeltrude, femme de Boson. —
 Affaire de Jean, archevêque de Ravenne. — Lothaire répudie la
 reine Thietberge. — Charles le Chauve pardonne au ravisseur de
 sa fille Judith. — Retour des légats du saint-siège; Nicolas les
 excommunique. — Condamnation de Photius et de Grégoire de Sy-
 racuse. — Concile de Metz. — Le pape casse les décrets du con-
 cile de Metz, qu'il appelle une assemblée de brigands et de voleurs.
 — Excommunication lancée contre la belle Ingeltrude. — Les
 évêques français accusent le pontife d'être le protecteur de toutes
 les abominations de Rome; ils comparent la ville sainte à l'enfer et
 le pontife Nicolas à Satan. — L'empereur vient à Rome. — Hil-
 duin, évêque de Cambrai, entre tout armé dans l'église de Saint-
 Pierre à la tête de ses soldats. — Les troupes de l'empereur Louis
 pillent les églises de Rome et violent les religieuses. — Orgueil du
 pontife. — Lettres aux princes Louis et Charles. — Lothaire par-
 donne à la reine Thietberge. — Nicolas excommunique Waldrade,